HOMMES ET CHOSES

Chronique Hebdomadaire

Emigration versus rapatriement

St-François, 17 avril 1927.

Monsieur le directeur du Bulletin de la Ferme,

Cher Monsieur,

Je m'adresse à vous pour vous demander de vouloir bien prêt main forte à notre ami, Monsieur Oscar Boulanger, député, qui tout récemment demandait au gouvernement fédéral de donner les mêmes avantages aux colons canadiens qu'il donne aux émigrés, aux étrangers.

Je crois que c'est une demande qui mérite d'être secondée. C'est pourquoi je m'adressse à un journal agricole populaire. Considérant que ces pauvres colons forment la population saine du pays, ce ne sont pas ceux-là qui dépensent leur argent aux théâtres, en automobile et aux buvettes; ce ne sont pas ceux-là qui sont les auteurs des meurtres, des vols et du vagabondage; au contraire, c'est la partie de la population qui travaille six jours par semaine et qui se repose le septième jour.

Vous qui travaillez avec tant de zèle en faveur du rapatriement et qui publiez de si beaux articles au point de vue de la religion, je crois que ce serait un grand pas de fait pour l'agriculture.

Ce ne sont pas aux dames et aux demoiselles de nos cultivaturs rapatriés que l'entrée de l'église des Pères du Très Saint-Sacrement serait interdite.

Vous remerciant d'avance de l'attention que vous voudrez bien porter à ma lettre et du travail important que vous êtes capable de faire.

Bien à vous,

Un lecteur de votre journal.

Nous partageons entièrement la manière de voir de notre correspondant. Ce n'est pas être hostile au gouvernement fédéral que de dire que les nôtres établis à l'étranger ont droit à un traitement au moins égal à celui que l'on offre aux immigrants.

Il y en a qui objecteront qu'il faudrait payer l'octroi chaque fois qu'un de nos compatriotes établi aux Etats-Unis aurait envie de faire une petite promenade au pays aux frais du gouvernement.

L'objection n'est pas sérieuse, et s'applique tout aussi bien aux immigrants que nous faisons venir à grands frais et dont nous ne gardons, c'est un fait reconnu, qu'une faible proportion.

Pour qu'un étranger profite des faveurs du gouvernement, il suffit qu'il entre dans la catégorie des immigrants désirés.

Les familles d'immigrants obtiennent gratuitement une partie de leurs frais de transport et tous les enfants en bas de 17 ans ne payent absolument rien pour venir au pays. Ceci s'applique non seulement au transport océanique, mais aussi jusqu'à l'endroit de destination.

C'est-à-dire que de Québec à Winnipeg, par exemple, un importé paiera $9.95 tandis qu'un compatriote rapatrié qui voudra faire le même trajet paiera $43.75 en deuxième.

C'est du patriotisme à rebours. Sans doute, nous avons de vastes étendues à coloniser et pour le développement plus rapide du pays nous avons besoin du capital humain étranger. Aussi n'avons-nous aucune objection à ce que l'on offre des faveurs appréciables à l'immigrant désirable.

Mais il est indiscutable que le meilleur colon, c'est encore le Canadien, notre frère par le sang et la mentalité. Il serait donc juste et de bonne politique, d'offrir au Canadien émigré qui veut rentrer au pays, les mêmes avantages que l'on donne gratuitement à des étrangers.

D'autresl 'ont dit avant nous—et c'est la politique de notre gouvernement provincial—la plus intéressante, la plus profitable des colonisations, c'est celle faite par des Canadiens, avec les fils de nos cultivateurs.

Si encore l'immigrant qui nous coûte si cher s'établissait sur la terre, le mal serait moins grand, nous finirions bien par l'assimiler, par en faire un vrai Canadien.

Mais que la plupart viennent encombrer le marché du travail, faire concurrence à nos propres ouvriers, c'est le fait indubitable.

Et c'est là qu'est le bât qui blesse, le mal que nous ne devrions pas aider à créer.

Faisons donc une colonisation plus intelligente, en aidant les nôtres au moins aussi généreusement que nous aidons les étrangers.

Pierre Fouille-Partout.

Si vous avez des animaux ou n'importe quoi à vendre, ne perdez pas votre temps à chercher un acheteur. Mettez une petite annonce dans "Le Bulletin de la Ferme". C'est infaillible.

CHRYSLER

Le *Quatrième* au chiffre de l'argent des ventes par suite de l'accueil favorable du grand public

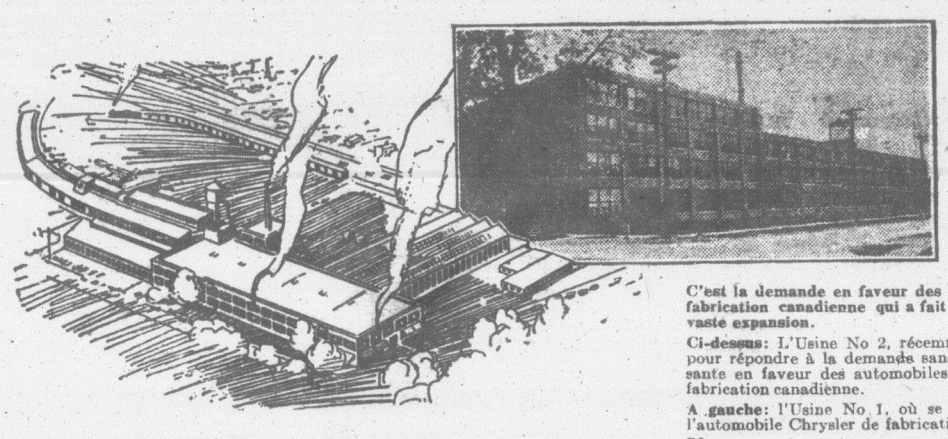

C'est la demande en faveur des Chryslers de fabrication canadienne qui a fait surgir cette vaste expansion.

Ci-dessus: L'Usine No 2, récemment acquise pour répondre à la demande sans cesse croissante en faveur des automobiles Chrysler de fabrication canadienne.

A gauche: l'Usine No 1, où se manufacture l'automobile Chrysler de fabrication canadienne.

AU COURS des six derniers mois de l'année dernière, le public acheteur d'automobiles a fait monter le Chrysler à la 4e place en volume d'argent parmi les plus grands producteurs d'automobiles au monde.

Le Chrysler n'est maintenant précédé que par cet autre grand manufacturier qui a donné au monde la quantité uniformisée—comme Walter P. Chrysler a introduit la qualité uniformisée—et par deux des plus importants consortiums de l'industrie.

La signification de cette merveilleuse avance du Chrysler dans l'estime du public saute aux yeux: les gens ont prouvé une fois de plus qu'ils rechercheront toujours le manufacturier individuel qui, mettant de côté les pratiques et les principes surannés, leur apporte quelque chose de tout à fait nouveau, de clairement progressif et de manifestement supérieur en fait de service.

Au Canada, comme par tout l'univers, le public a trouvé que le Chrysler assure des qualités et des valeurs impossibles à trouver ailleurs et qui placent par conséquent, chaque Chrysler dans une classe vraiment à part de tous les autres chars dans sa catégorie de prix.

L'année dernière, les affaires de la compagnie Chrysler ont augmenté de 93% au Canada—et, pour répondre à cette demande toujours croissante, la Chrysler Corporation of Canada, Limited, a pris possession d'un autre établissement en janvier, ce qui lui a assuré une augmentation de 300% dans ses facilités pour la production de 1927 et lui a fait réaliser l'ambition depuis longtemps caressée de faire construire les Chrysler en grande partie avec des matériaux canadiens, dans des usines canadiennes, par des ouvriers canadiens.

Le vendeur de Chryslers de votre voisinage acceuillera avec plaisir l'occasion de mettre un auto Chrysler à votre disposition. Sortez le char. Voyez par vous même comment il dispose de tous les arguments par la démonstration et par des différences si nettes que vous ne saurez manquer de le classer comme unique et littéralement au-dessus de toute concurrence

CHRYSLER CORPORATION OF CANADA, LIMITED, WINDSOR, ONTARIO

WALTER-P. CHRYSLER, *Président du conseil d'Administration*

Chrysler "50"	*Chrysler "60"*	*Chrysler "70"*	*Chrysler Impérial "80"*
Six styles de carrosseries	**Six styles de carrosseries**	**Neuf styles de carrosseries**	**Onze styles de carrosseries**
$1045 à $1220	*$1470 à $1770*	*$2010 à $2590*	*$3635 à $5225*
50 milles à l'heure et plus	*60 milles et plus—aisément*	*70 milles et plus*	*80 milles et plus—92 chevaux*

Tous prix f. à b. Windsor, Ontario, tout équipé et toutes taxes comprises (transport seul à ajouter)

LE CHRYSLER FABRIQUÉ AU CANADA POUR LES CANADIENS

BARDEAUX D'AMIANTE "LACHINE"

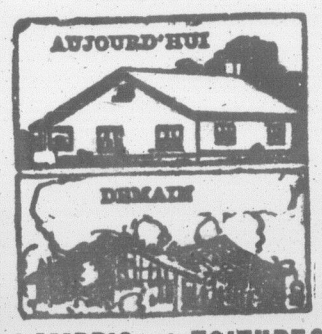

LAMBRIS et TOITURES

Les bardeaux d'amiante "Lachine" sont fabriqués à l'épreuve du feu, de l'eau, etc.

Vingt ans d'expérience dans la ligne.

Aussi papiers de construction de toutes sortes.

Distributeur de Ciment National

Demandez nos prix et brochure

La Cie Manufacturière d'Amiante

78 rue St-Pierre - Tél: 2-7663